



Nantes Métropole, Ville de Nantes
CCAS, Opéra, École des Beaux Arts



Questions CHSCT/ CGT Réunion du 22 avril

Compte rendu de la séance audio

Étaient présents (au bout du fil) : les 5 organisations syndicales, Elisabeth Le Franc, Nathalie Hopp, Patrick Corroyer, Christine Corbou, Karine Buban Even, Renaldo Fortin,

1- Point sur la situation dans les EHPAD.

Pouvez- vous nous confirmer qu'il y aura dépistage de tous les résidents et de l'ensemble du personnel au 1er cas recensé dans un établissement comme il a été promis par la direction aux agents très inquiets de la situation dans les EHPAD ?

Nous vous avons fait savoir dès samedi matin 11 avril que la CGT souhaitait que l'ensemble des résidents et des personnels de tous les EHPAD nantais – municipaux ou privés – puissent bénéficier de ces tests afin d'établir des données fiables et rassurantes pour les résidents, leurs familles et les personnels.

Nous demandons, comme l'a préconisé le ministère de la santé puis le président de la république lundi soir 13 avril dans son intervention télévisée que ce secteur d'activité au bénéfice des personnes âgées soit prioritaire pour l'accès au dépistage. (résidents et personnel)

La presse indique que le CHU de Nantes devraient pouvoir effectuer 2000 tests par jour ce qui devraient permettre à l'ensemble des personnes présentant des symptômes de pouvoir en bénéficier.

Nous demandons à ce que les agents de la ville de Nantes et de Nantes Métropole actuellement en PCA puissent y avoir accès dans les meilleurs délais .

Nous n'avons pas obtenus de réponses satisfaisantes mercredi 15 avril : nous espérons que les dotations en tests et moyens de dépistage se sont accrus depuis une semaine et que l'ensemble des personnels des EHPAD puissent bénéficier de de dépistage .

Nous demandons à nouveau que nous soit présenté un Plan d'Action sur ce secteur d'activités pour les jours et les semaines à venir.

Sur ces questions, le doctrine est simple : pas de test systématique, mais aux agents ou résidents suspectés, en application d'une note de l'ARS qui doit nous être transmise cette semaine.

- Les agents actuellement au travail dans les EHPAD demandent à ce que les personnels temporaires ou volontaires soient stabilisés dans un établissement et ne tournent plus dans tous les EHPAD pour limiter les risques de contamination .
- Cette question de rotation des agents se posent notamment pour les personnels auxiliaires ou temporaires qui ont été positionnés sur les EHPAD pendant les vacances scolaires . Il n'est plus possible qu'ils passent d'une EHPAD à une école même avec une semaine d'interruption d'activités entre leurs missions . C'est une revendication partagée entre les collègues des EHPAD et de l' Education . Les agents considèrent que cette situation est trop risquée .

L'administration dit chercher à limiter ces rotations au maximum, La situation de crise ne fait qu'accroître les problématiques de recrutement des personnels déjà en tension avant. C'est particulièrement vrai pour les personnels soignants.

- problèmes de dotations de gants à usage unique dans les EHPADS (pénurie ou mauvaise gestion?

L'administration revoit cette question, Cependant, il semble que certains responsables constatent que les gants, n'étant pas changés assez systématiquement entre deux interventions, ils ont pu conseiller de se limiter au lavage des mains. Reste effectivement, un problème de livraison de gants de grande taille.

La fourniture des sur blouses reste problématique, Un inventaire, y compris dan d'autres directions est en court.

Depuis peu, il est fourni 3 masques par personnes et par jour.

- Quelles dispositions vont être mises en œuvre pour répondre aux de droits de visites des familles dans les établissements d'accueil des personnes âgées pour protéger les résidents et les personnels suite à la décision du Président de la république ?

Le protocole est clair : 1 visite à la fois, 45mn max, et possibilité de visuel sans contact physique. Quand l'établissement ne dispose pas d'une salle spécifique et où cela est possible, le visiteur reste à l'extérieur et le visité à l'intérieur devant une fenêtre, Les familles ont la possibilité de déposer un colis à l'agent d'accueil qui le remet au résident.

2- Point sanitaire concernant l'ensemble des services et des agents de nos collectivités :

- combien d'agents contaminés et dans quelles directions et quels services?

Nous ne nous satisfaisons nullement de la réponse de Mme Lefranc à la question de la CGT concernant le nombre d'agents atteints par le COVID 19 et les directions concernées lors de la réunion du 15 avril dernier . L'ajointe au Maire nous avait répondu que « s'agissant de données médicales confidentielles , elle ne pouvait pas nous communiquer les directions concernées »

il n'y a pas plus anxiogène, dans ces périodes distancées et donc compliquées, d'imaginer que l'on ne doit pas tout dire, encore moins tout savoir.

La CGT ne demande pas de nom, juste des chiffres, des services et des résultats.

Des chiffres pour connaître l'ampleur du (des) problème(s), des services concernés pour évaluer les foyers de contamination afin d'y apporter plus de vigilance et de prévention et le résultat des mises en œuvres d'actions de préventions nécessaires au maintien de la santé de nos collègues.

Invoquer le secret médical nous paraît fallacieux face aux enjeux.

D'autant plus que ces données paraîtront tôt ou tard, dans les rapports médicaux des bilans globaux d'après crise.

La collectivité est surtout beaucoup moins prude, lorsqu'il s'agit justement de présenter des chiffres dans son rapport social annuel !

Alors, si vous devez vous protéger derrière des règles déontologiques, dites nous plutôt que les consignes de l'ARS et/ou de la Préfecture ne vous autorisent pas des telles divulgations.

Dédouanez vous d'omissions préjudiciables à vos responsabilités d'employeurs.

Est-il ici nécessaire, de vous rappeler les textes qui régissent les devoirs qui sont les vôtres en matière d'information des organisations syndicales sur les plans de la santé et de la sécurité de vos employés?

A ce jour, la CGT n'a pas connaissance de l'abolition des prérogatives des CHSCT dans la FPT. Pourquoi alors, les mandatés de ces instances et les salariés qu'ils représentent, seraient tenus à l'écart de réalités que vous souhaitez, semble-t-il, ne pas divulguer?

Vous avez souhaité et réussi à créer un véritable espace de dialogue avec nous, dans des conditions de confiances constructives, qui pourraient s'installer dans le temps, si vous ne les rompez pas.

L'ensemble des OS sont d'accord avec la position de la CGT. Ce qui ne semblait pas être le cas la semaine dernière. Par conséquent E Le Franc demande à la responsable du service de la Médecine Préventive Professionnelle d'étudier les possibilités de divulgations de certains chiffres. Ne nous leurrions pas, nous devons attendre...

3- Extension d'activités dans les PCA dans les jours et semaines à venir :

- réouverture des marchés , des jardins familiaux des parcs et jardins ... Qu'est-il prévu exactement et qu'en est il de la prévention des risques dans ces secteurs d'activités ?

- l'extension des "services" qui ne s'inscrivent pas dans des PCA et sans concertations préalables (12 agents à la préparation de commandes pour un nouveau drive de producteurs), nous pose aussi question.

8 marchés sont à nouveau ouverts depuis la fin de semaine dernière. Ils appliquent toutes les consignes de sécurité promulguées par le gouvernement sur la « distanciation sociale ». des barrières sont mis en places et la régulation de l'entrée est assurée par des agents de la Tranquillité Publique de la Ville et NM. La liste est disponible sur le site de la Ville.

Les Jardins Familiaux sont également ouverts avec certaines précautions, de nombre de personnes en simultanée et répartition des parcelles utilisées (pas de voisin à la votre si vous voulez entrer). Des agents du SEVE régulent les flux.

Un Drive Producteurs Locaux a été ouvert sur l'Ile de Nantes. 12 volontaires de la collectivité sont mis à disposition pour la manutention et préparation de colis.

Pole NM : des besoins de fauchages sur des bords de routes sont relancés pour des raisons de sécurité routière. Il nous faut savoir si les consignes de protection annoncées sont effectives.

Comme pour l'ensemble des services, les mandatés CHSCT ne peuvent se rendre sur tous les sites pour ces vérifications de terrain. Nous incitons donc les collègues à nous faire remonter par mail (ou téléphone) leurs remarques.

4- Dispositions pour prévoir le déconfinement progressif à compter du 11 mai

- la reprise d'activités des différents services, dont les écoles et les crèches ?
- Y aura-t-il des formations spécifiques pour les agents d'accueil des établissements recevant du public ?
- Quelle anticipation pour le rattrapage des sessions de formations recyclage des habilitations, électriques notamment ?

5 – Réorganisation des services et des directions en plein confinement

Des agents de l'actuelle DSFIL nous font remonter que des cadres dirigeants voudraient pouvoir continuer à travailler avec les agents concernés (12) en confinement (dont deux ne sont pas connectés informatiquement) afin d'avancer dans la réorganisation majeure de leur service avec changement de département à la clef : DG Ressources. Une réunion en audio conférence dans ce but leur serait proposée la première semaine de Mai et les agents devraient se prononcer auparavant sur des organigrammes cibles en vue de cette réunion.

Les mandatés CGT en accord avec les élus CT et avec leurs directions syndicales s'opposent fermement à ce type de manœuvre pendant le confinement dans une période de crise sanitaire aiguë.

Nathalie Hopp assure qu'il s'agit bien de « relancer » les réflexions entamées en début d'année. Elle garantit que le calendrier prévu pourra être ré étudié si besoin concernant les concertations des instances.

Nous lui avons signifié notre grande vigilance sur de ré organisations qui se profileraient tant que les fonctionnement des services ne seraient pas stabilisés.

Les agents sont tous plus ou moins fragilisés dans ce contexte avec des conditions de travail très compliqués pour certaines et certains (charge familiale, connexion difficile à la messagerie professionnelle, isolement du milieu professionnel, anxiété pour l'avenir...)

Nous demandons que les agents ne soient pas sollicités pour des tâches autres que celles qui permettent la continuité du service public et nous nous opposons à ce que toute forme de réorganisation soit envisagée avant le retour à la normale même si les ordres du jours des prochains CT devaient être repoussés, celui du 4 juin notamment.

De façon générale sur les préparatifs de déconfinement, l'administration se réfère aux mesures préconisées par le Gouvernement et reste de l'attente des consignes claires, notamment concernant les écoles et les crèches, dont pour l'instant seule les projets du Ministre de l'Education Nationale prévaient. Une rencontre avec l'Inspection académique et le Rectorat doit avoir lieu ce jeudi 23/04.

Une note de consignes est en cours de finalisation et à destination de l'ensemble des directions et services. Elle rappelle les consignes de distanciation sociale et les aménagements nécessaires dans les lieux collectifs (salles de repas et pauses, vestiaires, sanitaires, ateliers, ascenseurs, nettoyages et désinfection de locaux,...)

Il convient donc d'imaginer que les établissements et locaux ouvriront en fonction de mise au normes et aménagements nécessaires.. donc pas tous en même temps !

L'extension du télétravail et /ou travail à distance est fortement préconisée. L'administration envisage même la possibilité de faire livrer aux domiciles les ordinateurs de bureaux pour les agents qui ne seraient pas suffisamment équipés, sur la période entre le 11 mai et l'ouverture sécurisée des sites.

Pour certaines activités, les ré ouvertures ne sont pas envisagées avant les mois d'été. Il s'agit entre autres, des équipements sportifs, piscines, gymnases, aires de jeux, des musées, conservatoires, salles de spectacles,...

En résumé, il est clair que la tâche est énorme et les problèmes extrêmement nombreux. E Le Franc insiste sur l'importance de faire remonter toutes les questions qui vont se posées et avoue qu'il leur est impossible de penser à tout.

Beaucoup des choses dépendent des décisions gouvernementales et en premier lieu les dates officielles et définitivement arrêtées.

En d'autre terme, soyons patient MAIS vigilants. Nous sommes conscients que pour beaucoup de managers, l'urgence est que vous repreniez le travail !!!